

Montreuil, le 30 septembre 2020

À Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Objet : évaluations nationales et évaluation
des personnels

Monsieur le Ministre,

La « *culture de l'évaluation* » a été réaffirmée dans le cadre de la loi sur l'école de la confiance dont la FNEC FP-FO demande le retrait.

Une des conséquences de cette orientation a été de mettre en place des évaluations nationales en CP, CE1, 6^{ème}, 2^{nde}, CAP. De nombreux enseignants perçoivent cette initiative comme une remise en cause de leur travail et de leur liberté pédagogique. Ils n'acceptent pas d'être relégués au simple rôle d'exécutant. D'autres considèrent que le contenu n'est approprié ni à leurs élèves, ni à leur besoin.

C'est pourquoi nous vous avons demandé, y compris de manière intersyndicale :

- Que ces évaluations nationales ne revêtent aucun caractère obligatoire ;
- Qu'aucune sanction ne soit prononcée envers les personnels qui refuseraient de les faire passer.

Nous réitérons ces demandes.

De plus, nous souhaitons exprimer notre indignation face au questionnaire complémentaire à remplir par les élèves.

Ce questionnaire n'est en rien une évaluation disciplinaire mais une enquête sur le travail accompli par les professeurs pendant le confinement.

Après une introduction basée sur le ressenti et le vécu, les questions suivantes portent sur l'organisation de la continuité pédagogique, en réalité sur le travail effectué par les professeurs durant cette période. Seul l'élève répond aux questions comme « *lorsque vous envoyiez du travail à votre professeur, comment vous faisait-il un retour ?* » « *Globalement vous diriez que la quantité de travail était : trop légère, adaptée, trop lourde ?* » « *En mathématiques, avez-vous eu l'impression de travailler plus que d'habitude, autant, moins ?* » « *Comment votre professeur vous donnait-il du travail à faire ? ENT, mail, téléphone, documents papier, plateforme de cours en ligne, réseaux sociaux, tchat ?* »

Les professeurs sont légitimement scandalisés d'un tel procédé dont ils s'interrogent sur la finalité. Cela permettrait-il à la hiérarchie d'évaluer leur travail pendant la période de confinement ? Cela permettrait-il à la hiérarchie de préparer l'entretien de carrière lié à PPCR ?

La FNEC FP-FO demande le retrait total de ce dispositif et la destruction de toutes les données concernant l'activité professionnelle des enseignants qui auraient été collectées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Clément POULLET
Secrétaire général de la FNEC FP-FO

